

Guide du mémoire en sociologie

Par des enseignants en sociologie
des Universités de Rouen et Paris 8

19 décembre 2006

Résumé

Conseils pour la rédaction d'un mémoire en sociologie, destinés principalement à des étudiants en master ou en licence de sociologie. La première partie concerne la mise en forme. La deuxième partie propose un guide de ressources.

version électronique sur : <http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

Pourquoi un guide ?

La réalisation d'un mémoire constitue une étape essentielle dans le parcours de la formation intellectuelle de tout étudiant. En Master, il compte pour une part importante de l'obtention du diplôme final. Mais surtout, le mémoire n'est pas une "super-dissertation" : il est souvent l'occasion de s'initier réellement, et pour la première fois, à la recherche et ce de manière individuelle et approfondie. Un tel travail ne s'improvise pas.

Sans remplacer les conseils que vous prodiguera votre directeur du mémoire, ce document fournit un ensemble de remarques et suggestions destinées à guider les étudiants en sociologie dans leur formation d'apprenti-chercheur.¹ On y trouvera pour l'essentiel deux séries d'enseignements : la première définit ce qu'est une démarche de recherche et fournit des indications sur la façon de mettre en forme un mémoire ; la seconde offre des repères sur les revues de sociologie à consulter, les adresses de bibliothèques utiles, *etc.*

La version initiale de ce guide a été élaborée par un collectif d'enseignants en sociologie de l'université de Rouen², puis complétée et modifiée par des enseignants en sociologie de l'université Paris 8³. Il vise à apporter un soutien aux étudiants à chacune des étapes décisives de leur démarche de recherche. Autant dire qu'il devra être consulté plusieurs fois dans l'année. Nous parlerons essentiellement du mémoire de Master, sachant que nombre de conseils donnés ici sont valables aussi pour le mémoire de Licence, comme pour le Doctorat.

¹ Il va de soi que lors de ce travail de recherche, votre premier référent est votre directeur. Et c'est avec lui que vous devez discuter d'abord tant de la méthode, que de la problématique de votre recherche.

² Odile Blin, Maryse Bresson, Yankel Fijalkow, Charles Gadéa, Michel Lallement, Jean-Louis Le Goff, Liane Mozere, Charles Soulié, Robert Weil.

³ Baptiste Coulmont, Charles Soulié, Régine Bercot, Rémy Ponton.

I - Le mémoire : démarche et mise en forme

Deux conseils en guise d'introduction.

Conseil n° 1. N'oubliez pas que l'objectif du mémoire est de montrer que vous savez traiter théoriquement un matériel empirique rassemblé par vos soins. Il est une étape dans votre apprentissage de la maîtrise des outils théoriques et des méthodes de la sociologie.

Conseil n° 2 : Organisez-vous ! Planifiez votre effort sur l'année, notamment en établissant avec votre directeur un planning prévisionnel dès la rentrée. Par exemple, il peut être astucieux de penser à son sujet de mémoire de Licence dès la fin de la deuxième année de Licence et d'en discuter avec un enseignant. Vous pourrez ainsi commencer à lire pendant l'été et aborder votre "terrain" plus rapidement. Plus généralement, la qualité du mémoire dépend en grande partie de l'effort pour organiser et planifier son travail de recherche en ordonnant les différentes phases de la recherche : lecture bibliographique préalable, élaboration d'une problématique, travail de terrain, écriture. Sachez aussi que le travail de terrain réserve souvent bien des surprises. . .

1. La démarche

1.1. Du sujet à l'objet

La première étape consiste à trouver un sujet. C'est-à-dire une question, pas un constat. Vous pouvez vous laisser guider par vos centres d'intérêt personnel, vos connaissances antérieures, des opportunités pratiques (accès possible à tel "terrain", telle institution, tel phénomène social, *etc.*), ou encore par les propositions émises par les enseignants. Dans tous les cas, il faut que ce sujet vous intéresse, qu'il excite votre curiosité, votre envie d'en savoir plus. Il faut que vous souhaitiez enrichir la compréhension du thème ou du sujet par votre travail qui sera, de cette manière, original et singulier.

Si vous étudiez un thème qui vous est familier, sachez contrôler votre rapport à l'objet. Il existe des outils pour cela : journal de terrain, séminaires, *etc.* L'exercice consistant à mettre par écrit et pour vous, au début de votre recherche, les raisons qui vous poussent à étudier tel ou tel objet, ainsi que les questions que vous vous posez spontanément à son sujet, ne peut être que profitable. Rétrospectivement, ce document vous permettra aussi de prendre conscience du chemin parcouru.

La distance est tout autant nécessaire lorsqu'il s'agit de sujets apparemment moins bien connus : la proximité est alors constituée par le sens commun. Il peut être utile aussi de s'informer des sujets traités les années précédentes et de consulter à cette fin les mémoires déposés au secrétariat ou à la bibliothèque universitaire. De toute manière, compulsier les mémoires de Licence, Master, mais aussi les thèses, n'est pas du temps perdu, puisque vous pourrez rapidement comprendre ce que l'on peut attendre d'un travail de recherche, tant du point de vue du fond que de la forme.

Il n'est pas interdit de retenir un sujet d'actualité, mais n'oubliez pas qu'il convient alors de le traiter sociologiquement : c'est-à-dire avec un "terrain", une problématique et une méthode. De même, si un sujet a déjà été traité par un de vos prédécesseurs, dans une thèse ou ailleurs, rien n'interdit de le remettre sur le chantier, à condition d'apporter une plus-value scientifique grâce

à un nouveau terrain, une nouvelle manière de traiter la question, ou encore une nouvelle problématique. Sachez aussi qu'en sociologie il n'existe pas de « grand » ou de « petit » objet, mais que l'essentiel réside dans la manière dont celui-ci est construit par le chercheur. De même, comparer son objet avec un autre objet peut être extrêmement profitable. En effet souvent, les étudiants s'enferment dans leur objet, institution, population, sous groupe, *etc.*, lesquels sont souvent intimement liés à ce qu'ils sont. Or, rappelez vous que Durkheim fait de la méthode comparative la méthode sociologique par excellence. Quand à la dimension comparative de la sociologie weberienne, elle n'est pas à démontrer. . .

Trouver un sujet implique ensuite de trouver un directeur de mémoire qui vous "suivra" tout au long de votre recherche. N'attendez pas avant de solliciter un enseignant ou un chercheur du département ; prenez contact dès la rentrée de manière à pouvoir démarrer dans les meilleures conditions. Votre directeur pourra, en effet, vous éviter les premiers pièges, vous épargner les fausses pistes. Rien ne vous empêche d'ailleurs de discuter, dès la fin de la deuxième ou troisième année de Licence, avec vos enseignants de l'intérêt et des difficultés du ou des sujets qui vous intéressent. Il est recommandé de choisir un directeur de mémoire dont le domaine de compétences recouvre, au moins en partie, votre objet de recherche. Sur le site du département, vous trouverez facilement des informations relatives aux centres d'intérêt, spécialités, publications de vos enseignants. N'hésitez à les interroger sur le contenu de leurs recherches en cours, à lire ce qu'ils publient, *etc.*

Le sujet délimité et le directeur trouvé, il convient ensuite de fixer une problématique c'est-à-dire une question, des hypothèses et un cadre d'interprétation. Bien souvent, à l'énoncé d'un sujet, de nombreuses questions viennent à l'esprit ; évaluez l'intérêt sociologique de chacune d'elles et hiérarchisez-les de manière à clarifier le sens de votre recherche.

Comment construire une problématique ? Dans votre rapport aux concepts, à la théorie, sachez éviter les deux écueils symétriques que sont l'empirisme naïf et le dogmatisme théorique. Dans le premier cas, et parce qu'il refuse *a priori* toute conceptualisation, problématisation, ou plus simplement parce qu'il s'en croit incapable, le chercheur pense souvent être en rapport direct avec les choses, alors que sans s'en rendre compte il interpose ses préjugés, prénotions, *etc.*, entre lui et son objet. C'est ce qu'on appelle la démission empiriste. Ou dit autrement, les faits ne parlent pas d'eux-mêmes et le chercheur construit l'objet qu'il veut étudier, notamment au travers de ses outils méthodologiques. Par exemple, dans certains cas l'observation peut permettre de rendre compte de l'influence de l'espace sur les relations, ce qui n'est pas toujours le cas de l'entretien. L'entretien permet de mettre à jour les justifications de pratiques. Dans le second cas, aveuglé par son appareil théorique, il plaque celui-ci sur la réalité et fait l'impasse sur la diversité, comme sur la complexité du réel. Or faire du terrain, c'est se mettre à l'écoute de celui-ci. C'est par exemple penser que celui-ci est susceptible de générer des « découvertes », dont vous aurez à rendre compte ensuite dans votre mémoire. Cela suppose donc une certaine humilité, laquelle doit se conjuguer avec une certaine ambition théorique, ou plus simplement explicative.

Il faut donc entretenir un rapport pragmatique à la théorie et s'en servir

pour construire petit à petit son objet. Idéalement donc, il faudrait arriver à mobiliser les concepts acquis lors de votre formation sociologique comme autant d'outils vous permettant d'analyser et de comprendre les faits sociaux. Ce qui suppose que vous ayez réussi à vous les approprier vraiment, et pas simplement de manière scolaire ou scolastique afin de répondre aux exigences des examens, dissertations... Une problématique peut être conçue comme un ensemble de questions reliant des concepts se rapportant à une ou plusieurs théories sociologiques, que l'on confronte à une série de données empiriques produites par vous en mobilisant telle ou telle méthode.

Souvent le chercheur part d'une problématique et s'aperçoit, au fur et à mesure du travail de terrain, que la question se déplace et qu'il convient de la remanier, voire de la reconstruire. Cela montre que votre recherche est productive, qu'elle a progressé et permis de révéler d'autres aspects du réel. Cette nouvelle problématique manifeste l'existence d'une plus-value dans votre travail. Dans votre mémoire, il faudra rendre compte de cette évolution, par exemple dans l'historique préalable de votre recherche.

1.2. Les temps du mémoire

Faire du terrain, c'est aussi savoir mobiliser une ou plusieurs méthodes. Tout d'abord, soyez convaincu qu'il n'existe pas une, et une seule, bonne méthode. Mobiliser conjointement plusieurs méthodes (entretien, analyse statistique, observation *in situ*, exploitation d'archives, *etc.*), c'est-à-dire adopter plusieurs perspectives sur un même objet, ne peut être que profitable, à condition bien sûr d'en avoir un usage pertinent et de savoir articuler les matériaux ainsi recueillis. En effet trop souvent, les étudiants les juxtaposent plus qu'ils ne mettent en cohérence. Par exemple la partie statistique, ou historique, sera d'un côté, et les entretiens de l'autre. Or, c'est de la confrontation de ces différents type de matériaux que peut naître une plus grande intelligibilité du réel. L'analyse des statistiques peut révéler des problèmes à éclairer au niveau du terrain et inversement le travail de terrain peut conduire à développer un travail plus statistique pour vérifier les hypothèses construites par une approche qualitative. Avec votre directeur de mémoire, n'hésitez pas à discuter de manière approfondie de la mise au point de ces méthodes et à faire part de vos hésitations, questions, angoisses, *etc.* A cet égard, il peut être pertinent d'entreprendre quelques visites exploratoires sur le terrain, s'assurer par exemple qu'on supporte de se "promener" dans un quartier défavorisé ou une résidence huppée.

Trouver un "terrain" constitue, précisément, un moment important de la démarche de recherche. Il faut pour cela être réaliste et savoir envisager une enquête faisable dans le temps qui vous est imparti, lequel est nécessairement limité par le calendrier universitaire. Demandez-vous, par exemple, si vous pourrez entrer facilement dans l'institution ou l'entreprise que vous projetez d'étudier, quel est le temps que vous pourrez consacrer à cette investigation, qui vous pourrez effectivement rencontrer ou observer durant votre travail. Pour trouver ce "terrain" et des "contacts", n'hésitez pas à solliciter votre entourage : famille, amis, autres étudiants, enseignants. Durant votre période de terrain, n'oubliez pas de tenir un journal de terrain dont les extraits enrichiront votre mémoire et ayez recours à toutes les techniques d'observation et de recollection d'informations (enregistrements, photographies, photocopies...).

Après la phase active de "terrain" puis celle de "digestion" de ce que vous

avez pu acquérir, viendra le temps de l'écriture. Ne sous-estimez pas le temps nécessaire à la rédaction : c'est toujours plus long qu'on ne le croit. N'hésitez pas à soumettre votre plan ou des chapitres à des regards extérieurs (à commencer par votre directeur de mémoire), mais aussi à vos camarades afin de pouvoir bénéficier de leurs remarques, critiques, suggestions. Avant de vous lancer dans l'écriture, ayez un plan à peu près solide ; on ne modifie pas l'architecture d'ensemble au dernier moment. Au cours de votre rédaction, vous mobiliserez des statistiques, utiliserez des documents divers (livres, bilans sociaux, P.V.) et citerez des personnes. N'oubliez pas, à chaque fois, de mentionner vos sources ! De même, n'oubliez pas d'utiliser les guillemets, de justifier à droite votre texte, *etc.*

Tout au long de ce parcours, vous aurez à travailler avec votre directeur de mémoire. Il vous revient de le solliciter régulièrement pour fixer les orientations et la méthode de la recherche, pour déterminer le calendrier de votre travail, pour faire le point avec lui de l'avancée de votre recherche. Lorsque vous aurez défini un sujet et le terrain qui vous permettra de l'aborder empiriquement, la première chose que vous aurez à discuter ensemble est la bibliographie que vous aurez constituée sur le thème (*cf.* ci dessous : "Comment se constituer une bibliographie?"). A chaque fois que vous rencontrez votre directeur de mémoire, il est fortement conseillé de lui remettre préalablement quelque chose d'écrit (un plan provisoire, un début de grille d'entretien) ; cela vous oblige d'abord à préciser et formaliser vos projets, cela fournit ensuite un support de discussion fructueux. De plus, ce que vous avez écrit ne sera jamais perdu (à condition de classer systématiquement et de manière précise à la fois les fiches de lecture - avec les références - et ce que vous produisez. ; achetez des chemises pour le classement). La bibliographie et le guide d'entretien ou d'observation figureront en annexes en fin de mémoire, les premières esquisses de problématique serviront de base pour votre introduction... Il en est de même pour ce que vous aurez écrit dans votre journal d'enquête qui, bien utilisé, peut être un formidable outil de distanciation, élaboration théorique, ainsi qu'un réservoir de descriptions en tout genre.

Pour compléter utilement ces conseils, nous donnons ci-après quelques références bibliographiques méthodologiques, à enrichir bien sûr avec votre directeur et en fonction des spécificités de votre recherche.

Bibliographie indicative

(2002) Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale, Paris, Imprimerie Nationale.

Arborio A.M, Fournier P. (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan (coll. "128").

Beaud M. (1999), *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte.

Beaud S., Weber F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Becker H S. (2004), *Ecrire les sciences sociales : commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica.

Bourdieu P *et alii*, (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil. (plus spécialement le *post scriptum* méthodologique relatif à la technique de l'entretien intitulé : « Comprendre »)

Blöss T, Grossetti M. (1999), *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF.

- Combessie J-C (1996), *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte.
- De Singly F. (1992), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan (coll. "128").
- Herzlich C. (2002), *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris, Nathan (coll. "128").
- Kaufmann J.C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan (coll. "128").
- Malinowski B (1989), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, et plus spécialement l'introduction intitulée : « Sujet, méthode et but de cette enquête », Paris, Gallimard.
- Peretz, H. (1998), *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte.
- Whyte W.F. (1996), *Street Corner Society*, la structure d'un quartier italo-américain, et plus spécialement l'annexe méthodologique intitulée : " Sur l'évolution de Street corner society ", p. 307-385, Paris, La Découverte.

1.3. Comment se constituer une bibliographie ?

La bibliographie a pour objet de permettre au chercheur (et à son futur lecteur) de se représenter les différentes approches possibles d'un même objet. Cette étape doit lui permettre d'élaborer sa propre démarche à partir des connaissances acquises par ses prédécesseurs. Et de fait, on ne part pas de rien. D'autres ont travaillé, pensé avant nous, et ce même si au début nombre d'étudiants croient spontanément qu'il « *n'y a rien* » sur leur sujet. Ou comme le disait Bernard de Chartres, un auteur du Moyen Age que Marx affectionnait particulièrement : « *Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants. Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air de toute leur hauteur gigantesque...* »⁴

Faire un premier « état de la question » peut d'ailleurs vous servir à élaborer votre problématique et enrichira la première partie de votre mémoire. Lors de ce travail, ne vous limitez pas à la sociologie, ou à l'anthropologie. En effet, des chercheurs d'autres disciplines (histoire, géographie, sciences politique, etc.) ont peut être travaillé sur votre objet. Et n'oubliez pas que tout objet peut aussi être analysé selon une perspective diachronique, c'est-à-dire historique. Ainsi, Auguste Comte divise la sociologie en « statique » et « dynamique sociale ».

L'élaboration d'une bibliographie est progressive Voici schématiquement quelques étapes indispensables.

- *Première étape* : Repérer un (ou plusieurs) ouvrages (livres ou revues) sur le thème traité souvent grâce à votre directeur de recherches. Le recueil systématique des références données par ces ouvrages constitue un premier point de départ : vous trouverez ces références dans les notes de bas de pages, les références en fin de volume et bien sûr la bibliographie de ces documents.

A ce stade, il est recommandé d'agir avec méthode : par exemple, en se procurant un fichier pour classer les différentes publications. Achetez un répertoire alphabétique où vous classerez par nom d'auteur, et au fil de votre recherche, les références bibliographiques rencontrées.

⁴ Cité par Jacques Le Goff dans : *Les intellectuels au Moyen Age*, Seuil, 1985, p 17.

Ne pas oublier au passage, lorsque vous prenez des notes sur une publication, de bien tenir compte des règles de présentation des bibliographies (voir *infra*) : bien noter l'année, le numéro de la revue, les pages des articles. Cela vous servira par la suite, notamment pour les citations.

Même si les articles en anglais ou en allemand vous semblent inaccessibles (pour des raisons linguistiques ou d'accès matériels), n'hésitez pas à les recueillir : peut être trouverez vous plus tard, une traduction, un auteur francophone qui s'y réfère, etc.

Notez l'appartenance institutionnelle des chercheurs qui peut parfois vous conduire à un centre de documentation plus centré sur votre thème (exemples : *Caisse Nationale des Allocations Familiales*, *Union des Fédérations d'Organisme HLM*, *Institut d'Histoire du Temps Présent*, etc.).

- *La seconde étape* consiste à rechercher les auteurs repérés dans la première étape dans les fichiers de bibliothèque que vous fréquentez (voir *infra*). Certaines revues, notamment les plus académiques, ont des tables périodiques (chaque 5 ans, 10 ans...); n'hésitez pas y rechercher aussi vos auteurs, à trouver les articles et, dans ceux-ci, de nouvelles références. Au bout d'un certain temps, vous trouverez toujours les mêmes auteurs, ce qui veut dire que vous aurez fait le tour du thème considéré. Si un ouvrage important ne se trouve pas à la bibliothèque, n'hésitez pas à demander un " prêt inter " (entre bibliothèques universitaires).

Maintenant que vous connaissez mieux votre domaine, vous pouvez faire un pas de plus dans votre recherche. A partir des auteurs que vous avez repérés, élaborez une liste de mots clés qui définissent votre objet comme thème social faisant appel aux catégories du sens commun (exemple : transport-violence) et à des concepts sociologiques (exemple : socialisation-symbolique).

Dernière étape : vous recherchez systématiquement dans les fichiers *Matières* des bibliothèques, dans les *tables annuelles* des revues et dans les systèmes de recherche bibliographique (voir *infra*), vos mots-clés et vos auteurs.

Dernier conseil : Ne négligez ni l'actualité (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), ni encore une fois les disciplines voisines (histoire, géographie, anthropologie, économie, sciences de l'éducation, philosophie, etc...).

Les systèmes de recherche bibliographique Le plus classique est le Bulletin Signalétique du CNRS section sociologie. Ce bulletin indique les références des articles par thèmes et auteur. L'Unesco publie également un Bulletin Signalétique. A la Bibliothèque Universitaire on peut avoir accès aux logiciels FRANCIS, et ELECTRE (ouvrages en vente), OPALE (Bibliothèque Nationale). Internet, offre également des moteurs de recherche et l'accès à de nombreux sites (Cf. quelques adresses à la fin de ce guide).

2. La forme du mémoire

2.1. Volume et mise en forme

Les mémoires de Master font, en règle générale, entre 70 et 100 pages bibliographie et annexes comprises. Il n'est guère utile de dépasser un tel volume. Ceux de Licence sont plus courts (20-30 pages).

Sur votre traitement de texte (Word est le logiciel le plus courant, mais la suite de logiciels libres OpenOffice — <http://fr.openoffice.org/> — fera aussi

bien, voire mieux, l'affaire), utilisez un interligne de 1,5 ou de 2. Pour ce qui concerne la police de caractère, choisissez du 12 pour le corps du texte, du 10 pour les notes ou éventuellement les citations. Il est par ailleurs souhaitable d'utiliser les polices "Times" ou "Times New Roman". N'oubliez pas de numéroter les pages.

A la fin de votre rédaction, vérifiez soigneusement l'orthographe et la syntaxe. N'hésitez pas à faire relire votre texte par quelqu'un qui les maîtrise. N'oubliez pas que tous les logiciels modernes de traitement de texte ont une fonction "orthographe". De même, vérifiez l'orthographe de toutes vos citations en remontant à la source (livre, photocopie d'article, etc.).

Lorsque des entretiens ont été réalisés, du matériel ethnographique recueilli, des traitements statistiques effectués, il convient de les mobiliser dans le corps du mémoire (et non pas de les rejeter systématiquement en annexe). Il convient par ailleurs de dire qui parle lorsque l'on restitue du matériel d'entretien. N'oubliez pas de mettre des guillemets à chaque fois que vous faites une citation. Cela est important : tout d'abord, pour rendre à César ce qui appartient à César (il n'est pas admis de s'approprier le discours d'autrui sans le citer) et ensuite pour bien préciser qui parle, ce qui sociologiquement est souvent très pertinent... Veillez aussi aux questions d'anonymat des personnes interviewées.

Internet permet d'accéder facilement à une grande quantité de sources écrites. Tout d'abord, sachez que le plagiat est un délit. Si vous faites du copier-coller, il est impératif de mentionner la source : Auteur N., « Titre s'il y en a un », Titre du site, <http://www.adresse.du.site.fr>, consulté le Jour/Mois/Date. Soulignons aussi le peu de sérieux, et de légitimité, de nombre de sites internet. Ils sont la plupart du temps à traiter comme des documents « suspects », avec un grand esprit critique.

Les citations d'entretiens ou les longues citations extraites d'un texte lu peuvent être mises en retrait de la marge habituelle (1 cm) et peuvent être éventuellement mises en italique et encadrées. Sur la base de vos entretiens, vous pouvez aussi présenter des « études de cas » plus ou moins développées sous la forme d'encadrés, qui permettront par exemple à votre lecteur de se rendre compte de la cohérence des prises de position, pratiques, etc., d'une même personne. N'oubliez pas aussi de mettre un titre à tous vos tableaux, de mentionner précisément la source, les effectifs concernés, etc. Les photographies et documents divers sont bienvenus et peuvent être reproduits soit dans le corps du texte, soit dans les annexes. Mais si vous reproduisez une photographie par exemple, ne la livrez pas telle quelle au lecteur et faites l'effort de la commenter sociologiquement.

2.2. La structure

Le mémoire obéit à un minimum de règles pour la mise en forme. L'impression se fait uniquement en recto. Il est possible, voire même recommandé dans certains cas, de recourir à des images, des photos, ou à d'autres documents, qui viendront soutenir utilement votre démonstration. Ayez l'œil sociologique ! La structure est généralement de ce type :

Couverture Y faire figurer les éléments suivants : Université Paris 8, Vincennes — Saint-Denis, Département de sociologie, année universitaire, titre et type

du mémoire, nom et prénom du candidat, directeur de mémoire ou du directeur de travaux.

Voici un modèle de couverture :

Université Paris 8
Vincennes – Saint Denis
Département de sociologie

Mémoire de Licence / Master
Goûts et pratiques culinaires en Normandie
Les usages sociaux du fromage de tête
par Albert Tarin
sous la direction de J.P. Kaufe
Juin 2005

Le titre retenu pour votre mémoire ne doit pas être trop prétentieux et doit indiquer clairement l'objet de votre recherche. N'oubliez pas en effet que ce titre sera la première indication dont disposent les autres chercheurs, étudiants, lors des investigations bibliographiques. Il peut par exemple être composé d'un titre plus conceptuel, suivi d'un sous titre empiriquement plus précis.

Table des matières paginée et détaillée, remerciements, exergue Ne pas oublier d'indiquer les références de pages dans la table des matières. Les traitements de texte disposent de fonctions permettant de définir automatiquement la pagination, cela a notamment l'avantage de ne pas se tromper dans les numéros de page (avec *Word* : "Insertion – Tables et index", avec *Writer* de OpenOffice : Insérer – Index). De même, n'oubliez pas en préalable à votre travail de remercier les personnes vous ayant aidé. Et de fait, une recherche sociologique empiriquement fondée est rarement le résultat d'un travail purement individuel... Et les dettes de la sociologie, comme de l'ethnologie d'ailleurs, à ceux qu'il est convenu d'appeler des « informateurs » sont choses bien connues. En préalable à votre introduction, vous pouvez aussi reproduire un exergue condensant l'interrogation présidant à votre travail.

Introduction Il s'agira de présenter l'objet de recherche, la problématique, la méthodologie et le plan. Il est possible également de présenter la méthodologie sous forme d'encarts ou de le faire juste après l'introduction. Un historique de la recherche peut aussi être bienvenu.

La présentation de la méthodologie doit comprendre les indications suivantes : description précise du terrain d'enquête, calendrier de la recherche, énumération et description précise des méthodes utilisées (documentation, observation, entretien). Si vous avez réalisé des entretiens, en indiquer le nombre, la durée et le mode de sélection. Eventuellement, présentez un tableau synoptique des interviewés en classant judicieusement les interviewés, comme les informations dont vous disposez à leur propos. Indiquer les difficultés rencontrées et la manière dont vous les avez résolues, ou non.

Développement Il comprendra deux ou trois parties avec un enchaînement logique.

Il est possible - mais non indispensable - de présenter d'abord un *survey* théorique des travaux et débats (= état de la question) que l'on a pu recenser dans la littérature sociologique. C'est une option possible mais elle ne s'impose pas, loin de là, de façon systématique.

Le découpage en parties, sous-parties, facilite la lecture. Dans ce cas, il n'existe pas d'orthodoxie : on peut utiliser la numérotation française classique (chapitre I, paragraphe, A, a,) ou américaine (1., 1.1., 1.1.1., etc.). Les titres doivent être le plus parlant possible pour donner une première indication des résultats. N'hésitez pas leur donner un tour un peu problématisant. En effet souvent au début, ceux ci sont d'une grande platitude. Ce qui manifeste la difficulté rencontrée par l'étudiant à s'approprier sociologiquement son matériel et donc à s'en distancier.

Ne pas oublier de commencer chaque chapitre par une introduction et de le terminer par une conclusion partielle, reprenant les principaux résultats acquis dans le chapitre. De même, rédigez de « vrais paragraphes ». C'est-à-dire évitez par exemple les paragraphes constitués d'une seule phrase... Dites vous que chacun constitue un petit univers à soi seul, en lien avec celui qui le précède, comme avec celui qui suit.

Conclusion Il est possible, après avoir résumé les principaux apports de l'étude, de restituer l'itinéraire de recherche (restructuration des hypothèses, difficultés rencontrées, pistes laissées en plan...) avant d'ouvrir sur des considérations plus générales. Souligner les limites de l'enquête (méthodologiques, conceptuelles, etc.), faire son autocritique peut aussi être intéressant. Proposer des prolongements, une suite dans le cadre d'un travail de recherche ultérieur aussi.

Un exemple de plan Première partie : problématique, hypothèses et méthodes

Cette partie est destinée à la "construction de l'objet", elle contient donc :

1. Une revue des travaux sociologiques sur (et autour) de la question étudiée. N'oubliez jamais d'indiquer clairement les sources de vos citations avec des notes de bas de page indiquant l'auteur, le titre du livre ou de l'article, la page d'où est extraite votre citation. Cette revue des travaux doit présenter le point de vue de chaque auteur, ses résultats empiriques éventuels, et votre point de vue sur ces recherches. Elle doit vous permettre aussi de définir scientifiquement les principaux concepts ou notions qui sont en jeu dans votre travail. Elle repose donc sur des lectures faites par l'étudiant. L'exercice montre que celui-ci sait lire et aborder des recherches sociologiques.

2. Vos points de vue relatifs aux recherches menées avant vous doivent vous permettre d'énoncer des pistes de recherche, une *problématique* (ensemble de questions articulées autour d'une ou plusieurs théories sociologiques), une *idée directrice* qui va parcourir tout le mémoire. Vous devez donc énoncer des affirmations provisoires sous forme interrogative (questions de problématique) ou affirmative (hypothèses) La définition et l'élucidation de votre propre posture (intellectuelle, idéologique, déontologique, existentielle) peut aider à la définition de cette problématique, à condition de rester toutefois dans les règles de l'exercice universitaire. Dans ce cadre, un travail sur ce qu'il est convenu

d'appeler le « rapport à l'objet » et son évolution tout au long de cette recherche peut s'avérer pertinent.

3. C'est alors qu'intervient la description du terrain d'étude, judicieusement choisi en fonction des pistes de recherche ou de la problématique que vous vous posez. Exemple simple : ceux qui m'ont précédé n'ont pas traité tel aspect, le terrain x souligne justement cet aspect oublié par ceux qui m'ont précédé.

4. Un exposé du ou des méthodes que vous envisagez de mettre en oeuvre pour répondre à votre problématique constitue une partie importante. Cet exposé doit être le plus précis possible, justifier toutes les démarches, les formes de questions posées, les personnes ou documents interrogés, etc. Précisons encore que les matériaux possibles ne se résument pas à des entretiens, ou à des questionnaires. Pensez aussi à des observations, à un recueil d'articles de presse, et aux divers documents recueillis sur le terrain (P.V., plaquettes, plans, photographies, organigrammes, etc.) En fait pour un chercheur en science sociale en éveil, tout est susceptible de devenir « document ». ⁽⁵⁾

Seconde partie : Étude des matériaux recueillis

Le cheminement de cette seconde partie dépend des objets d'étude. Nous ne pouvons donc que vous conseiller.

1°- D'être rigoureux concernant la définition des notions qui doit être homogène dans l'ensemble du mémoire.

2°- De se conformer à une logique de preuve. Il s'agit de prouver ou de démontrer si les questions de la problématique sont justifiées.

3°- D'exposer le plus fidèlement possible vos résultats

Troisième partie : les conclusions

Vous devez répondre à deux nécessités :

Répondre le plus possible à votre problématique.

Vous ouvrir à d'autres pistes de recherche en faisant notamment votre autocritique.

Bibliographie N'indiquer, en références bibliographiques, que les textes que vous avez effectivement lus et dont vous vous êtes servis. Dans le corps du texte, la référence à un auteur peut se gérer soit à l'américaine soit par renvoi en notes de bas de page (cf. ci-après le paragraphe "notes et renvois"). La première solution est la plus couramment utilisée aujourd'hui.

Remarque importante : il existe des normes de présentation des bibliographies que nous vous encourageons à adopter le plus tôt possible. La bibliographie finale sera rangée par ordre alphabétique d'auteur. Il vaut mieux éviter les bibliographies par chapitre, thème ou par type de publication (ouvrages, articles, rapports) car il est souvent difficile de retrouver rapidement le texte recherché. Peut par contre figurer à part la liste des documents inédits que vous avez pu consulter sur place, dans les institutions étudiées. Attention à orthographier correctement les noms des auteurs. (cf. le 2.4. pour la présentation concrète et les normes bibliographiques)

Annexes On y trouve la ou les grille(s) intégrale(s) d'entretien, le questionnaire, le guide d'observation, des éléments pour caractériser la population enquêtée, des statistiques (issues de l'enquête notamment si le matériau le permet). Ces annexes ne doivent pas être trop volumineuses et, outre la grille

⁵ Cf. Lucien Febvre cité par Antoine Prost dans : *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996, p 82.

d'entretien, d'observation, le questionnaire, etc., il ne faut retenir que des documents essentiels pour la bonne compréhension du mémoire ou pour l'administration de certaines preuves.

2.3. Notes et renvois

Répetons-le : lorsque l'on cite un auteur, il importe de ne pas oublier les guillemets. Il faut ensuite indiquer le n° des pages d'où l'on a extrait la citation. Deux façons de faire sont acceptées à cette fin. Elles sont également valables même si vous ne faites pas de citation et que vous vous contentez de renvoyer le lecteur à des auteurs qui développent les thèmes, thèses, etc., que vous évoquez.

Système américain Voici un extrait de mémoire :

Le seul point de consensus chez les sociologues contemporains est certainement la reconnaissance de l'absence de consensus. On comprend dès lors la fortune de la théorie luhmannienne au sein des sciences sociales allemande. En effet, "un des points de départ de l'édifice théorique que développe N. Luhmann s'articule au constat ou au sentiment que la connaissance sociologique piétine depuis sa naissance ou en tout cas depuis les quatre ou cinq dernières décennies" (Rudolf, 1994, p. 29). Si elles renouvellent notre intelligence du social, les analyses de Luhmann s'apparentent cependant à une forme de suprême théorie qui véhicule tous les travers de l'abstraction autrefois reprochée à Talcott Parsons (Mills, 1967).

Dans ce système de renvoi à l'américaine, les références exactes sont données dans le corps de la bibliographie finale où l'on trouvera donc :

Mills C.W. (1967), *L'imagination sociologique*, Paris, Maspéro. Édition originale : 1959.

Rudolf F. (1994), "Niklas Luhmann, une théorie de la vie adaptée à la société", *Sociétés*, n° 43.

Second système Voici, le même extrait de mémoire mais avec le système de notes de bas de page :

Le seul point de consensus chez les sociologues contemporains est certainement la reconnaissance de l'absence de consensus. On comprend dès lors la fortune de la théorie luhmannienne au sein des sciences sociales allemande. En effet, "un des points de départ de l'édifice théorique que développe N. Luhmann s'articule au constat ou au sentiment que la connaissance sociologique piétine depuis sa naissance ou en tout cas depuis les quatre ou cinq dernières décennies"⁶. Si elles renouvellent notre intelligence du social, les analyses de Luhmann s'apparentent cependant à une forme de suprême théorie qui véhicule tous les travers de l'abstraction autrefois reprochée à Talcott Parsons⁷.

Le système de notes de bas de page est plus lourd à gérer et de moins en moins utilisé.

De façon générale, qu'il s'agisse ou non de références, le renvoi de notes peut se faire soit en bas de page (ce qui est le mieux) soit en fin de chapitre

⁶F. Rudolf, "Niklas Luhmann, une théorie de la vie adaptée à la société", *Sociétés*, n° 43, 1994, p. 29. Si cette référence a déjà été donnée dans la note précédente, alors inutile de tout répéter, on se contente de : *ibid.*, p. 29. Si elle a été donnée dans une note bien avant et qu'entre temps d'autres références ont été données, alors on écrit : F. Rudolf, *op. cit.*, p. 29.

⁷Sur ce point, on se reportera à la critique désormais classique de C.W. Mills, *L'imagination sociologique*, Paris, Maspéro, 1983.

voire même en fin de mémoire. Les dernières formules sont peu satisfaisantes pour un lecteur, car elle l'oblige à interrompre plus brutalement sa lecture.

2.4. Les normes de présentation bibliographique

On retiendra les normes suivantes qui correspondent aux standards de l'édition actuelle.

Pour les livres : Assier-Andrieu L. (1996), *Le droit dans les sociétés humaines*, Paris, Nathan (coll. "Essais & Recherches"), 316 p.

Pour les chapitres d'ouvrage : Linhart D. (1996), "Le droit de s'opposer, le droit de proposer" in Meynaud H-Y., *Les sciences sociales et l'entreprise*, Paris, La Découverte (coll. "Textes à l'appui"), pp. 138-149.

Pour les articles : Lefranc C. (1963), "Tubes et tubes : l'expression musicale dans une usine de construction de tuyaux", *Sociologie du travail*, vol. XXVI, n° 2, pp. 83-92.

3. La soutenance du mémoire

La décision de soutenir relève du directeur du mémoire s'il considère votre travail "soutenable". Le jury est composé de deux enseignants (ou plus), la soutenance d'un mémoire de Master dure environ trois quart d'heure (le cas du mémoire de Licence est différent, celui-ci ne comportant pas de soutenance). Le moment de la soutenance est souvent redouté par les étudiants, qui cherchent parfois à le repousser. Il ne revêt pourtant pas la solennité d'un jury de thèse ! Vous connaissez les enseignants qui y participent. Ils attendent simplement de vous que vous explicitiez par oral certains points du travail. Vous êtes en apprentissage et donc au terme d'un travail, vous pouvez avoir un regard critique sur ce que vous avez fait, reconnaître des erreurs ou au contraire être fiers de ce que vous avez fait. Le jury est bien entendu un moment de jugement, mais aussi d'apprentissage. Il permet de faire le point au terme d'une étape et avant de poursuivre.

D'une durée moyenne d'une heure, une soutenance s'effectue en trois temps :

Un exposé du candidat (dix minutes à un quart d'heure environ)

Les commentaires des membres du jury (dix minutes à un quart d'heure par membre)

La réponse du candidat et une discussion libre avec le jury : une vingtaine de minutes.

Que peut contenir l'exposé d'un candidat ? Le jury appréciera notamment une vision claire du problème posé et de ses enjeux, la capacité du candidat à resituer le sujet dans un champ plus vaste de problématique, l'aptitude à argumenter et défendre un point de vue. Il pourra également apprécier un recul théorique ou méthodologique amenant éventuellement le candidat à relativiser ses résultats (sans pour autant se dévaloriser complètement). Voici un plan possible pour un exposé :

Description de la recherche

Quel est le sujet ?

Pourquoi ce sujet vous a semblé important ? Par rapport à quelles recherches antérieures, à quelles situations politiques ou sociales, quel débat théorique, quelle implication existentielle, personnelle ?

Qu'avez-vous voulu démontrer ? Essayez d'être très clair.

Quels sont les moyens que vous avez utilisés pour votre démonstration ? Quelles ont été vos difficultés sur le terrain ? Il peut être judicieux de faire un récit rapide des conditions d'enquête. En effet, celui-ci permettra à votre lecteur d'apprécier la qualité du matériel recueilli, et de se faire une idée plus précise du lieu d'où vous parlez.

Un bilan du travail réalisé et les perspectives envisageables

Toutes les hypothèses de cette recherche ont-elles été vérifiées ?

N'y a-t-il pas des biais méthodologiques ?

N'y a-t-il pas de présupposés théoriques ?

Quelles sont les autres questions que cette recherche permet de poser ?

Comment, par quelles méthodes, faudrait-il alors répondre à ces questions ?

Comment pourrait-on prolonger ce travail ? L'améliorer ?

Pour préparer cet oral, le mieux est de rédiger "un texte à dire" et de bien le connaître avant de soutenir. Ce texte sert de filet de secours lors de l'exposé. Il n'est pas déconseillé de préparer quelques documents significatifs à montrer pour justifier votre propos (images, photos, cartes, extraits d'entretiens). Lors de la soutenance, notez soigneusement par écrit les questions et remarques adressées par les membres du jury. En effet, il n'est pas facile de tout se remémorer au moment de répondre et il peut être judicieux de répondre aux questions en suivant un certain ordre.

Au terme de cette soutenance, le jury vous attribue une note et une mention (très bien pour 16 et plus, bien pour 14 et 15, assez bien pour 12 et 13).

A l'issue de votre soutenance, n'oubliez pas de déposer un exemplaire de votre mémoire au secrétariat, voire à la bibliothèque universitaire en cas de très bonne mention. Vous rendrez ainsi service à ceux, étudiants ou chercheurs, qui vous suivront dans cette recherche.

II - Références et adresses utiles

1. Bibliothèques

De manière générale, n'hésitez pas à interroger (avec gentillesse S.V.P!) les documentalistes, bibliothécaires, *etc.*, sur votre sujet de recherche. Ils vous répondront généralement avec plaisir et compétence. Tout d'abord, rendez vous à la bibliothèque de Paris VIII, ainsi qu'à celle des autres universités parisiennes. Mais ne négligez pas non plus les différentes bibliothèques municipales. A Paris notamment, certaines disposent de fonds spécialisés. Mais vous pouvez aussi aller à la :

Bibliothèque de Beaubourg. Très fréquentée, parce que pratique (libre accès aux ouvrages...). Métro les Halles ou Rambuteau.

Bibliothèque de sociologie du CNRS, 45 rue des Saints Pères, 75006 Paris, <http://www.bibliothequedesociologie.cnrs.fr/>

Bibliothèque Ste Geneviève, 10 place du Panthéon, Paris 75005. Métro St Michel. Tel : 01-43-29-61-00.

Bibliothèque Cujas, 8 place du Panthéon, Paris 75005. Métro St Michel.

Bibliothèque Nationale (avec lettre du directeur de mémoire pour le « rez de jardin », en accès libre, payant pour le « haut de jardin »).

Bibliothèque de l'INED (Institut d'Étude Démographique). 133 bd Davout 75020 Paris (Métro Gambetta). (01-56-06-20-00). On y trouve un grand nombre de livres et de rapports d'étude de démographie et de sociologie. Bibliothèque essentielle pour disposer d'éléments de cadrage statistiques en ce qui concerne des sujets portant sur la ville et le logement, les minorités, la famille.

Centre d'Études de l'Emploi. Téléphoner avant pour prendre un rendez-vous pour consulter ouvrages et revues (01-45-92-68-97). Fond spécialisé sur les questions d'emploi et de relations de travail.

Bibliothèque du Ministère du Travail (place Fontenoy). Bonne bibliothèque mais les photocopies ne sont pas simples à réaliser. Il est possible de rencontrer également la documentaliste de la MIRE (01-40-56-52-20). Important stock de littérature grise.

Bibliothèque du CNAM. Spécialisée sur l'entreprise et la technique. 01-47-27-20-00.

Bibliothèque du Plan Urbain, Ministère de l'Équipement et du Logement. On y trouve beaucoup de rapports et d'études, littérature "grise" de la sociologie urbaine. Métro La Défense. Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tel : 01-40-81-63-77 ou 21-22.

Bibliothèque de la Documentation Française, 68 quai Voltaire. Métro St-Germain des Près. Pour tous les rapports officiels.

Centre de documentation du Département des Études et de la Prospective (DEP). Ministère de la Culture. 1, rue Jean Lantier. 75001 Paris. Tel : 01-40-15-79-17. Métro Châtelet. Il faut prendre rendez-vous.

Centre de documentation de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (D.E.P) du ministère de l'Éducation Nationale. On y trouve la majeure partie des statistiques disponibles sur le système d'enseignement. Il est situé à Vanves, 58 boulevard du Lycée, 92170. Sur rendez-vous uniquement au 01 55 55 73 61 et au 01 55 55 73 58. Métro Corentin Celton.

2. Les revues

2.1. Principales revues généralistes de sociologie

Actes de la Recherche en Sciences Sociales
American Journal of Sociology
Cahiers Internationaux de Sociologie
Ethnologie Française
Genèses
International Sociology
L'Année Sociologique
La Revue du MAUSS
Le Mouvement Social
Les Archives Européennes de Sociologie
Populations et sociétés
Recherche sociale
Revue Française de Sociologie
Revue Française des Affaires Sociales

Sociétés
Sociétés Contemporaines
Sociologie et sociétés
Sociology
Soziale Welt
Terrain
Sciences humaines

2.2. Sociologie du travail

Généralités *Liaisons sociales* : publication d'actualité (sous forme de feuilles thématiques et de magazines) du Ministère du travail. Utile pour recenser les accords, conventions, aborder la vie sociale des entreprises. Il existe également des n° thématiques particulièrement intéressants.

MIRE Infos : note de synthèse des recherches financées par la MIRE ; compte-rendu des appels d'offre, actions en cours...

Travail et emploi Arbeit

Droit social
Économie et société (série Travail)
Formation - Emploi
Gérer et comprendre
Labor
Revue internationale du travail
Revue de l'IRES
Sociologie du travail
Travail
Travail et emploi
Travail et société
Savoirs, Travail et Société
Bref Cereq, Premières Informations, Premières Synthèses

Relations professionnelles British Journal of Industrial Relations

Industrial Relations
Relations industrielles - Industrial Relations (revue québécoise avec articles en anglais et en français)
CFDT Aujourd'hui
Analyses et documents économiques (revue de la CGT)
WSI - Mitteilungen (revue de l'institut de recherche du DGB)
Le Ministère du Travail publie maintenant, tous les ans, un *Bilan de la négociation collective* (édité par la documentation française). Pour ceux qui travaillent sur l'Allemagne, il faut consulter le bilan similaire (et plus exhaustif) publié tous les ans sous la direction de M. Kittner chez Bund Verlag (*Gewerkschaftsbuch*).

2.3. Sociologie urbaine

Annales de la Recherche Urbaine
Cahiers de l'IAURIF

Diagonal
Espaces et Sociétés
Espaces - Temps
Urbanisme
Urbi
Villes en parallèle

2.4. Anthropologie et sociologie de la santé

Amades
Prévenir
Sciences Sociales et Santé
Sociology of Health and Illness

2.5. Culture et communication

Art Press
Cahiers du Centre de Création Industrielle, Georges Pompidou.
Cahiers du musée national d'art moderne, Beaubourg
Communications
Critique d'art (actualité de l'édition française et francophone) Rennes
Images et sociétés, EHESS, Paris
Langage et communications
Réseaux
Revue d'Art et de sciences humaines
Revue d'esthétique
Sociologie de l'art

2.6. Politique

Policy studies
Politix
Pour
Pouvoir
Revue Française de Science Politique
Vingtième siècle

2.7. Religion

Archives de sciences sociales des religions
Social Compass

2.8 Education

Education et formation
Les dossiers
Note d'information (4 pages)
Repères et références statistiques (publication annuelle du Ministère de l'éducation nationale et qui fournit les principales statistiques disponibles sur le système éducatif français)

Et n'hésitez pas aussi à regarder du côté des revues d'autres disciplines de sciences sociales...

3. Quelques centres de recherche

Certains centres ont des bibliothèques intéressantes mais disposent surtout d'une "littérature grise" (rapports de recherche, communications à des colloques, articles non publiés, etc.) difficilement disponible dans les bibliothèques traditionnelles. Pour se la procurer, on peut soit joindre les documentalistes des centres de recherche soit contacter directement les chercheurs eux-mêmes.

C.E.E. Immeuble "Le Descartes II". 29, promenade Michel Simon. 93191 Noisy Le Grand Cedex.

GLYSI-CNRS. MRASH. 14, avenue Berthelot. 69363 Lyon Cedex 07.

FURET. Université de Paris X Nanterre. 200, avenue de la République. 92000 Nanterre.

GTM genre travail et mobilité sur les questions du travail et des rapports sociaux de sexe

CSU sur les questions de l'urbanisme et de la culture

IRES. Immeuble Maille/Nord 4. 16, bd du Mont d'Est. 93192 Noisy Le Grand Cedex. Tel : 01-48-15-18-90.

IRIS - Travail et société. Université de Paris IX – Dauphine. Avenue de Lattre de Tassigny. 75116 Paris.

Laboratoire George Friedmann – CNAM. 2, rue Conté. 75003 Paris

LEST. 35, avenue Jules Ferry. 13626 Aix en Provence Cedex. 01-42-37-85-00.

LSCI – IRESCO. 59-61, rue Pouchet. 75017 Paris.

PRINTEMPS. 45 bd Vauban. 78047 Guyancourt Cedex.

SET – METIS. 90, rue de Tolbiac. 75013 Paris.

TEM. Université de Paris X. 200, avenue de la République. 92000 Nanterre. 01-40-97-71-33

Centre de sociologie du Travail et des Arts CSTA. EHESS CNRS. 54 bd Raspail. 75270 Paris Cedex 26.

INA Institut National de l'Audiovisuel. 4 avenue de L'Europe. 94366 Bry sur Marne Cedex. Tel : 01-49-83-24-00.

Archives Nationale de la critique d'Art. Fonds Régional d'art contemporain de Chateaurignon. 3 rue de Noyal. 35410 Chateaurignon. Tel : 02-99-37-55-29.

Centre de Recherche sur l'Habitat. École d'Architecture Paris La Défense. 41 rue Le Corbusier. 92023 Nanterre Cedex.

Réseau Socio-Economie de l'Habitat, GDR / CNRS. Bâtiment 2, Module 2. 5 Bd Descartes. 77420 Champs sur Marne. Tel : 01-60-95-72-39 . (abonnement gratuit à la revue sur demande écrite).

Il n'est pas inutile, enfin, de regarder les rapports d'activité réguliers des laboratoires.

4. Adresses sur le web

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

<http://www.pouchet.cnrs.fr>

<http://scholar.google.com/> et <http://books.google.com>

<http://www.persee.fr> (site comprenant le texte intégral de plusieurs revues de sciences sociales dont la *Revue française de sciences politiques*, les *Annales...*)

<http://www.revues.org> (site de nombreuses revues de sciences sociales, proposant parfois les textes des articles en version intégrale)

<http://www.cnusc.fr>

<http://www.urec.fr/cgi-bin/list> (CNRS).

<http://www.bnf.fr> (bibliothèque nationale de France).

<http://lcweb.loc.gov/z3950> (bibliothèque du congrès).

<http://www.remisis.org>. Spécialisé sur les migrations et les relations inter-ethniques, ce site propose une base de données de 22 000 titres.

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cac/fr/> Archives nat.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>. Pour chercher des textes officiels.

<http://www.abes.fr>. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/. Site du Québec qui donne accès à de nombreux classiques des sciences sociales.

<http://www.insee.fr/fr/ppp/collections.htm>. Publications de l'INSEE dont certaines sont intégralement en ligne (INSEE Première par exemple).

<http://ottawa.hostedbyfdi.net:8085/zportal/zengine?VDXaction=Navigation>. Pour accéder à des bibliothèques canadiennes (en langue française).

<http://biblioshs.inist.fr/>. Base CNRS – INIST spécialisée dans les sciences humaines et sociales.

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/mnemo/pres.htm>. Base de recherche bibliographique du ministère de la culture (DEP).

<http://www.cairn.info> : Une soixantaine de revues en ligne (sommaires et texte intégral) dont une bonne dizaine en sciences sociales.

Conclusion

Pour conclure, sachez que ce guide ne saurait se substituer à l'aide, comme aux éclairages tant méthodologiques que théoriques, que vous prodiguera votre directeur de mémoire. En effet, il sera votre principal soutien dans ce travail. A vous de le solliciter, notamment en le tenant régulièrement au courant de l'avancée de votre recherche, en lui envoyant des « matériaux », *etc.*

De même, n'hésitez pas à solliciter l'aide de vos camarades. Lisez vous les uns les autres, essayez de mutualiser vos efforts, communiquez vous vos références bibliographiques, adresses, « bons plans », « tuyaux », *etc.* Apprenez des uns des autres à vous servir de Word, Excel, à faire du terrain, à avoir un usage opératoire, c'est-à-dire pratique, des théories, concepts sociologiques. Ce qui suppose notamment d'en discuter entre vous... En effet trop souvent, les étudiants perçoivent la recherche comme un travail strictement individuel et ont par exemple du mal lors des séminaires à s'intéresser aux recherches de leurs camarades, à leur poser des questions, *etc.* Sans doute sont ils en cela prisonniers de la logique individualiste, et concurrentielle, qui fonde notre système d'enseignement. Or pour faire de la recherche en sociologie, il est nécessaire de cumuler et de savoir articuler différents types de compétences (théoriques, de terrain, rédactionnelles, *etc.*), que chaque étudiant possède à des degrés très divers et dont l'apprentissage demande nécessairement beaucoup de temps. Ou

comme le disaient les anciens : « *La vie est brève et l'art est long.* » L'enseignement mutuel est donc extrêmement profitable dans une discipline comme la sociologie qui demande de savoir mobiliser des dispositions variées, voire antagoniques entre elles. Il vous permettra aussi de vous rendre compte que vos camarades rencontrent des problèmes similaires, ce qui est déjà réconfortant. Et c'est souvent en regardant les autres faire (une bibliographie, un entretien, un mémoire, une base de données, une procédure informatique, un tri croisé, etc.), qu'on apprend à faire soi-même. En fait, l'idéal serait que chaque génération étudiante puisse bénéficier d'une structure collective type « atelier » favorisant ce type d'apprentissage. C'est un des rôles du séminaire de mémoire de Licence, comme de Master, de favoriser ce genre de dynamique et rien ne vous empêche de prolonger cette dynamique en dehors de ce séminaire dans le cadre d'un groupe amical informel.

Table des matières

Pourquoi un guide ?	1
I - Le mémoire : démarche et mise en forme	2
1. La démarche	2
1.1. Du sujet à l'objet	2
1.2. Les temps du mémoire	4
Bibliographie indicative	5
1.3. Comment se constituer une bibliographie ?	6
2. La forme du mémoire	7
2.1. Volume et mise en forme	7
2.2. La structure	8
2.3. Notes et renvois	12
2.4. Les normes de présentation bibliographique	13
3. La soutenance du mémoire	13
II - Références et adresses utiles	14
1. Bibliothèques	14
2. Les revues	15
2.1. Principales revues généralistes de sociologie	15
2.2. Sociologie du travail	16
2.3. Sociologie urbaine	16
2.4. Anthropologie et sociologie de la santé	17
2.5. Culture et communication	17
2.6. Politique	17
2.7. Religion	17
2.8. Education	17
3. Quelques centres de recherche	18
4. Adresses sur le web	18
Conclusion	19

Vous avez la possibilité de laisser un commentaire sur le site du **département de sociologie** à l'adresse <http://www.univ-paris8.fr/sociologie/?p=204>.